

## DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS H/F

### Service Enfance

**Cadre d'emploi :** Adjoint d'animation (catégorie C, filière animation), animateur (catégorie B, filière animation)

Composée de 20 communes et de 28 200 habitants, la Communauté de communes de la Brie Nangissienne est un territoire innovant, dynamique et solidaire qui se situe au cœur de la Seine-et-Marne (entre Melun et Provins, à 60 km de Paris). Dans le cadre du service Enfance, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne

cherche un directeur d'accueil de loisirs (Fontenailles et/ou Mormant), en remplacement d'un agent momentanément indisponible. Vous serez chargé d'assurer la direction une équipe d'animation, l'animation et l'encadrement des enfants dans le cadre des accueils périscolaires et/ou d'accueil de Loisirs de la collectivité.

### MISSIONS

- Organiser, coordonner la mise en place d'activités qui découlent du projet pédagogique, en respectant la réglementation en vigueur et encadrer l'équipe d'animation.
- Animer et encadrer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs.
- Assurer la gestion budgétaire et animer la relation avec les familles (informer les familles,...).
- Diriger et animer les réunions d'équipe (préparation, évaluation des projets réalisés et de son propre travail, inventaire, installation.....), élaborer les bilans d'activités.
- Proposer, adapter, préparer, mettre en œuvre et réaliser des animations en lien avec le projet pédagogique.

### PROFIL DU CANDIDAT

- BAFD finalisé ou en cours, BEPJEPS, BEES, BEATEP, autres diplômes avec expérience.
- Dynamisme, sens du travail d'équipe, créatif, pédagogue, faculté d'adaptation, autonomie et disponibilité, esprit d'initiative, être à l'écoute et organisé.
- Connaissance dans le public enfant et de l'environnement de l'accueil. Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Expérience exigée

**Date limite de candidature :** 15 mai 2022

**Prise de poste :** dès que possible

**Type d'emploi :** emploi permanent, remplacement d'un agent momentanément indisponible

**Temps de travail :** temps complet

**Permis B nécessaire**

**Rémunération et avantages :** rémunération statutaire, régime indemnitaire et CNAS, aménagement et réduction du temps de travail (ARTT)

**Envoyer CV et lettre de motivation à :**

**Yannick GUILLO**  
Président de la Communauté de  
communes de la Brie Nangissienne  
4 rue René Cassin  
77 370 Nangis

[alsh@brienangissienne.fr](mailto:alsh@brienangissienne.fr)

